

124 rue Henri Barbusse
93308 Aubervilliers cedex
direction générale adjointe
au développement

tél. : 01 48 39 52 04
fax : 01 48 39 50 96

www.aubervilliers.fr



AUBERVILLIERS



mairie

Le 20 janvier 2014

MPB/MM/20-01

Monsieur le vice-président de la
Commission Nationale du Débat Public
Commission particulière du Débat Public
Grand Stade de Rugby
52, bld Sébastopol
75003 Paris

A l'attention de Monsieur Jacques Archimbaud,
Vice-Président de la Commission Nationale du
Débat Public,

Objet : Avis de la Ville d'Aubervilliers sur le projet de Grand stade de rugby

Monsieur le vice-président de la Commission Nationale du Débat Public,

Suite à la sollicitation de la Commission Nationale du Débat Public, par le journal du débat public, vous trouverez en pièce jointe l'avis de la Ville d'Aubervilliers sur le projet de Grand stade de rugby.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le vice-président de la Commission Nationale du Débat Public, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Maire,
L'Adjoint chargé de l'Urbanisme, de l'Aménagement – Rénovation Urbaine, du
Développement Durable et du Développement Economique,
Conseiller communautaire,



Jean-Yves VANNIER



Avis de la Ville d'Aubervilliers sur le projet de Grand stade de rugby dans le cadre du débat public – 7 novembre 2013- 21 février 2014

Dans le cadre du débat public du projet de Grand stade de rugby, menée du 7 novembre 2013 au 21 février 2014, la Ville d'Aubervilliers formule un avis sur le projet de Grand stade de rugby.

Aujourd'hui, le nord de la métropole parisienne dispose d'un équipement de renommée internationale, le Stade de France, image de la transformation du Territoire de Plaine Commune, capable d'accueillir 80 000 spectateurs. Un second stade, en région parisienne, doté de caractéristiques de capacité identiques rendrait la pérennité des deux équipements incertaine.

Le rapport du sénat (Grands stades et arénas : pour un financement public les yeux ouverts - Rapport d'information de MM. Jean-Marc TODESCHINI et Dominique BAILLY, fait au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication et de la commission des finances n° 86 (2013-2014) - 17 octobre 2013) a par ailleurs jugé déraisonnable la construction d'un 2eme stade à cette échelle en région parisienne.

Par conséquent, la Ville d'Aubervilliers émet un **avis défavorable** au projet de Grand stade de rugby.